

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 22 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.270 Vœu relatif au soutien aux mobilisations étudiantes contre la loi d'orientation et de réussite des étudiant-e-s et la plateforme Parcoursup.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le vœu relatif à la sélection dans les Universités déposé par le groupe Communiste et adopté au Conseil de Paris de décembre 2017 ;

Considérant le vœu relatif à l'instauration d'une sélection généralisée à l'Université et à l'ouverture du site Parcoursup déposé par le groupe Communiste et adopté au Conseil de Paris de février 2018 ;

Considérant le vœu relatif à la réforme du baccalauréat et au démantèlement du caractère national de cet examen déposé par le groupe Communiste au Conseil de Paris de mars 2018 ;

Considérant que la mise en œuvre du dispositif Parcoursup confirme bien l'instauration d'une sélection à l'université, le tri des lycéen-ne-s étant bel et bien organisé depuis le dépôt de leurs dossiers dans Parcoursup ;

Considérant les mobilisations étudiantes contre Parcoursup qui s'intensifient dans de nombreuses universités en France, et notamment à Paris 1 sur Tolbiac, Paris 3, Paris 4, Paris 6, Paris 8 et Sciences-Po Paris ;

Considérant que le coup de force contraire au droit du Gouvernement mettant en place sa réforme avant même la fin de la procédure législative, validé par le Conseil d'Etat seulement pour des raisons pratiques d'opportunité ;

Considérant que c'est l'attitude du Gouvernement, en cherchant à imposer sa réforme verticalement sans ouvrir de négociations, qui attise les tensions ;

Considérant que les dernières annonces du Gouvernement de diminution des moyens alloués aux Universités, alors même que le babyboom des années 2000 entraîne une augmentation du nombre d'étudiant-e-s de près de 30.000 chaque année ;

Considérant que la réforme ORE va de facto faire marche arrière sur la démocratisation de l'enseignement supérieur, en en restreignant l'accès à certains jeunes ;

Considérant le nombre d'Universités et d'établissements du supérieur présents sur le territoire parisien ;

Considérant les atouts pour Paris que représente le dynamisme de son tissu universitaire ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, et des élu-e-s du groupe Communiste-Front de Gauche,

Emettent le vœu que :

- la Maire de Paris interpelle de nouveau le Gouvernement au sujet de la Loi « d'orientation et de réussite des étudiant-e-s », lui demandant de surseoir à cette loi, et d'ouvrir réellement des négociations avec les représentant-e-s des étudiant-e-s et de la communauté éducative pour une réforme de l'enseignement supérieur permettant à chacun-e d'avoir accès à un enseignement supérieur de qualité.